

NOTES POUR UNE CONFÉRENCE DE
LA MINISTRE DE LA CULTURE
ET DES COMMUNICATIONS

MADAME LINE BEAUCHAMP

DEVANT LES MEMBRES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Le jeudi 17 mars 2005

Le texte lu fait foi

Distingués invités,
Mesdames, Messieurs les membres de la Chambre de commerce du Montréal Métropolitain,

Je suis heureuse d'être parmi vous aujourd'hui, à titre de ministre de la Culture et des Communications du Québec et à titre de ministre responsable de la région de Montréal, pour partager avec vous la vision de mon gouvernement en matière de culture ainsi que pour faire un bilan des actions qui ont été menées et de celles à venir.

Je suis très fière de constater que les gouvernements formés par des élus du Parti libéral ont doté le Québec d'initiatives culturelles déterminantes qui ont grandement contribué au développement de la culture québécoise.

Les conservatoires dès 1942; la création du ministère des Affaires culturelles en 1961; les lois sur le statut professionnel des artistes, l'adoption d'une Politique culturelle en 1992, la création du Conseil des arts et des lettres du Québec complètent un tableau particulièrement éloquent quant à la constance du Parti libéral du Québec pour soutenir l'individu créateur.

Je me refuse à élaborer, comme d'autres ont choisi de le faire, des politiques très sectorielles et malheureusement, pour la plupart du temps, temporaires. Comme mes prédécesseurs du Parti libéral du Québec, je recherche des actions structurantes et déterminantes pour le Québec.

Dès mon entrée en poste, j'ai entrepris un travail de fond avec le milieu de la culture pour permettre aux artistes de mieux vivre de leur art. Après bientôt deux ans, ma détermination reste toujours aussi ferme.

Aujourd'hui, un comité permanent, présidé par le vice-président de l'Union des artistes, monsieur Raymond Legault, travaille à la mise en place des mesures dévoilées après la consultation de juin 2004. Un secrétariat permanent se penche sur l'ensemble des questions qui entourent les conditions socio-économiques des artistes et garantit que jamais cette question ne pourra être oubliée au ministère de la Culture et des Communications.

Des pas ont été faits, par exemple, des mesures fiscales ont été adoptées lors du dernier budget afin de permettre aux artistes de se prévaloir d'une rente d'étalement de leurs revenus et de permettre aux interprètes la déduction de droits d'auteur.

La mise à jour des lois sur le statut de l'artiste, complétée l'année dernière, a modifié certaines dispositions concernant les artistes professionnels. Cela a entre autres permis la reconnaissance du secteur du multimédia.

Je suis fière de pouvoir dire que les budgets du Conseil des arts et des lettres et du ministère ont été haussés de 7 millions de dollars dans un contexte difficile.

Toujours par souci de soutien aux artistes professionnels, j'ai pris la responsabilité d'assurer le paiement des cachets des danseurs et des techniciens de la tournée JOE de la Fondation

Jean-Pierre-Perreault. C'était un geste exceptionnel, mais c'est un geste responsable et solidaire.

D'autre part, les généreuses mesures pour développer notre cinéma, les initiatives structurantes en tourisme culturel qu'incarne avec brio le réseau des Villes et villages d'art et de patrimoine, l'adoption par le Conseil des ministres du décret créant officiellement l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, la nouvelle grille-matières qui rend obligatoires les programmes d'art en 4^e et 5^e secondaires et la promotion très active, ici comme ailleurs, de la diversité culturelle, sont autant de réalisations et d'actions dont mon gouvernement peut être fier.

Nous sommes nombreux au Québec à souligner l'importance de la culture et pour cause; nos indicateurs les plus récents montrent une fort belle vitalité de l'activité culturelle. Les parts de marché du disque québécois (26 % en 2001), du manuel scolaire (72 % en 2002) du livre de littérature générale (49 % en 2002) et du cinéma québécois (14 % des assistances en 2004) sont éloquentes.

La fréquentation des lieux culturels (centres d'archives, salons du livre, galeries d'art, sites du patrimoine, musées et librairies) est en croissance.

Il en va de même de l'assistance aux spectacles d'humour, de variétés et de cirque, et de l'achat de produits culturels.

Nous assistons tous attentivement à certaines réussites éclatantes de nos créateurs, de nos organismes et de nos entreprises culturelles ici, mais aussi partout dans le monde.

Cette abondante activité nous renvoie l'image d'un remarquable succès d'estime, une valeur non négligeable. Mais il ne faut pas perdre de vue que cette forme de succès peut également s'accompagner d'une plus-value économique.

Les deux tiers des recettes produites par des compagnies canadiennes en tournée à l'étranger proviennent d'organismes artistiques québécois. Concrètement, cela représente pour le seul domaine des arts d'interprétation plus de 1 300 représentations sur le plan international, dont 900 en Europe, 140 aux États-Unis et 95 en Asie.

À Las Vegas, 40 millions de spectateurs ont applaudi les spectacles du Cirque du Soleil; les principaux pays européens ont pour ainsi dire adopté certains de nos dramaturges, de nos compagnies de danse, de nos chanteurs et même notre savoir-faire en muséologie; les World Music Awards viennent de décerner à Céline Dion le titre d'artiste féminine ayant vendu le plus d'albums avec 175 millions d'exemplaires vendus; à Paris, à New York ou à Tokyo, nos artistes se présentent comme des ambassadeurs hors pair de notre culture, y compris dans ses volets plus « underground ».

Ce phénomène de notoriété mondiale du Québec est relativement nouveau. Depuis quelques années, il a largement contribué au positionnement de l'image de marque de Montréal qui est vue comme une ville émergente sur le plan culturel, comme une valeur montante au palmarès des grandes métropoles culturelles.

Ils ont été nombreux à venir avant moi à vous parler de l'activité culturelle et artistique dans la Métropole : le président de Culture Montréal, Simon Brault, le directeur musical de l'Orchestre symphonique de Montréal, maestro Kent Nagano, le président de l'Union des artistes, M. Pierre Curzi, le chercheur américain Richard Florida, pour ne nommer que ceux-là.

Votre présidente, M^{me} Isabelle Hudon, a déjà elle aussi souligné l'importance de la culture en mentionnant, et je me permet de la citer :

« À l'heure où la compétition internationale se joue principalement entre les grandes agglomérations urbaines, il est devenu indispensable pour les métropoles de mettre en place un environnement favorable au développement des affaires et d'offrir la meilleure qualité de vie aux citoyens.

Et si nous voulons être en mesure de positionner Montréal avantageusement par rapport aux autres grandes villes d'envergure internationale, nous devons tout mettre en œuvre pour soutenir un des traits de personnalité distinctifs de notre métropole: sa vitalité culturelle. »

C'est donc parmi des alliés de la culture que je me trouve aujourd'hui. Je fais le même constat que vous quand j'affirme que Montréal est une métropole culturelle et qu'elle doit continuer de prendre sa place sur la scène mondiale.

Ce qui rend Montréal unique en Amérique du Nord, c'est sans doute son statut d'incubateur de l'innovation artistique au Québec et au Canada et son tonus culturel, où l'héritage constamment dépoussiéré de la culture française côtoie celui de son importante communauté anglophone et de ses nombreuses communautés culturelles.

La culture est une force motrice de la société et un facteur déterminant d'intégration sociale et de citoyenneté.

La contribution des communautés culturelles qui enrichissent et diversifient l'agenda culturel montréalais nourrit une vitalité et une diversité qu'on nous envie ailleurs au Québec et au Canada.

Montréal a son propre pouvoir d'attraction puisqu'elle réussit à garder chez elle des artistes reconnus. Les Ludmilla Chiriaef, Naïm Kattan, Dan Hanganu, Norman McLaren, Édouard Lock et Corneille, pour n'en nommer que quelques-uns, ont eu, ou ont encore, Montréal comme ville d'accueil de leur talent et de leurs œuvres. Ils ont senti à Montréal un espace de liberté où il est possible de créer mais aussi de s'investir totalement.

Le rayonnement de Montréal se fait sentir partout au Québec et à l'étranger. Il est prépondérant dans des secteurs en forte croissance comme les arts du cirque, la production de contenus numériques interactifs, les arts du design, la production audiovisuelle et le tourisme culturel.

85 % des entreprises et des organismes québécois du secteur des arts et de la culture et plus de 80 % du secteur des communications se concentrent à Montréal. L'emploi culturel dans la région de Montréal s'est accru de 27 % de 1991 à 2001.

Mais avant tout, ce « Montréal culturel » que nous aimons tant doit sa qualité et sa diversité aux Montréalais et aux Montréalaises de toutes les origines,

qui fréquentent ses 57 bibliothèques, ses 32 musées, ses 90 festivals;
qui occupent les 65 000 places de ses salles de spectacles;
qui lisent ses journaux et écoutent ses stations de radio;
qui participent à ses fêtes de quartier;
qui étudient dans ses écoles supérieures de musique, de danse, de théâtre, de cirque et d'humour.

Cette adhésion de la population et sa prise en charge de la vie culturelle et socioculturelle sont des éléments clés de l'identité culturelle montréalaise.

Et cela se reflète également chez nos élus. Je lève mon chapeau à monsieur Tremblay et à madame Sénécal qui ont respecté leur engagement de déposer un projet de politique culturelle pour la Ville de Montréal, projet fort bien reçu d'ailleurs comme en témoignent les participants aux consultations en cours.

Par ailleurs, le gouvernement québécois n'est pas en reste. À Montréal, les investissements importants de l'État québécois ont permis de développer la culture et les communications et ont contribué de façon notable, sinon notoire, au renouveau économique de la Métropole.

Je souligne qu'une forte concentration des dépenses culturelles de l'administration québécoise, soit plus de 50 %, se fait dans la région administrative de Montréal.

Depuis quelques décennies, le soutien financier aux grands événements s'est mis en place avec l'effet de levier économique qu'on peut mesurer aujourd'hui : les festivals et les grandes expositions à caractère international font maintenant partie du paysage montréalais et leur apport à l'industrie touristique et à l'image de marque de la Métropole est indéniable.

Par ailleurs, les efforts de restauration et de mise en valeur du patrimoine, comme la revitalisation du Vieux-Montréal, ont produit d'importantes retombées économiques régionales.

En 1976, le Vieux-Montréal comptait 555 résidents; en 2004, il en compte 3 845 (près de 6 fois plus).

La valeur foncière a connu une hausse de 33 %.

En 2003, 7 800 000 personnes s'y sont rendues pour admirer son charme historique et sa beauté. Cette année-là, le Vieux-Montréal a été le site le plus visité au Québec.

En 25 ans, ce sont plus de 200 M\$ en dollars constants qui ont été investis, en partenariat avec la Ville de Montréal, pour la conservation et la mise en valeur du patrimoine.

Plus récemment, des investissements ont permis de consolider des institutions culturelles importantes sur le territoire de Montréal.

Il y a eu la création de nouveaux espaces pour le Cirque Éloïze (200 000 \$) , O Vertigo (300 000 \$) , l'École de l'humour (656 000 \$). Nous avons pris le temps d'étudier certains projets et nous en sommes fiers. Bref, nous avons fait des choix responsables, puisqu'il s'agit de l'argent des contribuables du Québec (contre plus de 4 M\$ en projets pour le Parti québécois).

Autre exemple : UBISOFT – 1000 emplois – avec un soutien de l'État de 25 % moindre en crédit d'impôt, ce qui prouve qu'on était trop généreux sous l'ancien gouvernement.

Le gouvernement est aussi partenaire de deux autres initiatives culturelles majeures pour Montréal :

PREMIÈREMENT, l'UNESCO a décrété Montréal, capitale mondiale du livre en 2005, année qui concorde avec l'ouverture de la Grande Bibliothèque qui sera la plus importante institution culturelle publique au service de tous les citoyens du Québec. Elle devra agir comme locomotive pour tout le Québec. En effet, cet équipement culturel aura pour mission de créer des liens entre les régions du Québec. Tel est d'ailleurs la grandeur de son défi : être résolument montréalaise tout en étant une locomotive pour tout le Québec. En fait, c'est à l'image des liens qui doivent se développer entre la métropole et les régions du Québec.

La DEUXIÈME grande initiative est le Quartier des spectacles. En gestation, le Quartier des spectacles visera à mettre en valeur et à exploiter le plein potentiel d'un secteur du centre-ville en le transformant en un lieu dynamique où cohabiteront en harmonie les résidents, les artistes, les étudiants, les commerçants et les festivaliers. Maintenant à la phase 2 de son plan d'action, j'annonce ce matin que le gouvernement verse une subvention de 270 000 \$ au Quartier des spectacles. Je salue la décision de ma collègue la ministre des Affaires municipales et des régions, madame Nathalie Normandeau, de continuer d'appuyer ce projet montréalais.

C'est dans ce Quartier, qui naîtra d'une concertation que je souhaite fructueuse, qu'on fréquentera la nouvelle salle de l'Orchestre symphonique de Montréal et les conservatoires de musique et d'art dramatique. D'ailleurs l'établissement des conservatoires dans le Quartier des spectacles contribuera à faire de ce projet non pas seulement un projet urbanistique mais un véritable quartier où vivront, travailleront et s'éduqueront des centaines d'artistes et de créateurs.

Ce dernier projet incarne la volonté de mon gouvernement de soutenir Montréal et de contribuer de façon significative à son développement. À la fin de l'année 2004, nous avons retenu quatre consortiums, et depuis nous avons mené des consultations qui permettront de préciser l'appel d'offres qui sera lancé sous peu. Je peux d'ores et déjà affirmer que l'îlot Balmoral sera une terre d'accueil pour un équipement culturel majeur.

Comme je vous l'ai démontré, le gouvernement du Québec fait sa large part, vous l'avez compris. Il en va de sa responsabilité. Mais qu'en est-il de sa capacité à plus long terme?

Les forums en régions Place aux citoyens, dont j'ai assumé la coprésidence, ont clairement démontré que nous devons prendre deux enjeux majeurs en considération : notre avenir démographique et la capacité réelle de l'État à réaliser nos ambitions.

Je vous rappelle que durant la Révolution tranquille, nous étions huit personnes en âge de travailler pour chaque personne à la retraite. Aujourd'hui, nous sommes moins de cinq et dans moins de 25 ans, nous ne serons plus que deux.

Il y a aussi l'état des finances publiques. Nous sommes les plus taxés en Amérique du nord et les plus imposés. Nous sommes les plus endettés au Canada. Ainsi, on ne peut ni taxer, ni imposer davantage les citoyens du Québec. Ni ajouter sur la dette, surtout qu'au MCC, elle accapare presque 25 % de notre budget, même si notre gouvernement limite ses interventions en immobilisations au strict nécessaire.

Le statu quo n'est pas possible. Pour la culture québécoise, le statu quo signifie le recul. Devant les faits, j'assume une responsabilité historique : faire les bons gestes, des gestes structurants, pour pourvoir la culture autrement. Il s'agit ici d'établir de nouveaux ponts entre les artistes, les organismes culturels et ceux et celles qui peuvent de façon efficace les accompagner dans leur démarche.

N'allez pas croire que le gouvernement désire retirer son soutien. Il serait trop facile ici d'appliquer la rengaine injuste du néo-libéralisme. La culture est et doit demeurer une responsabilité incontournable du gouvernement québécois qui est le seul en Amérique à représenter une majorité de francophones.

Mais nous croyons qu'il est possible, réalisable et primordial de pourvoir la culture autrement et de s'y investir collectivement, car la culture n'est pas qu'un secteur ; elle est une dimension de la vie en société.

Dans mon ministère, un comité d'orientation, formé de représentants du milieu des arts et de la culture, appuyé par des ressources gouvernementales, se penche actuellement sur l'investissement dans la culture avec l'objectif de présenter des recommandations afin d'accroître l'investissement privé et de diversifier les sources de financement, notamment celles en provenance du secteur privé.

Nous devrions convoquer sous peu une consultation plus large sur le sujet où les principaux acteurs du monde de la culture seront invités à échanger pour trouver des solutions adaptées à notre réalité.

Trois cibles ont déjà été désignées afin de stimuler les investissements dans la culture : 1- le mécénat, 2- les investissements en capitaux et 3- les dépenses des ménages.

Premièrement, pour ce qui est du mécénat, il reste un bon écart à combler pour égaler la moyenne canadienne au chapitre des dons des sociétés, des fondations et des dons des particuliers qui, dans l'ensemble du Canada, contribuent pour 21 % des revenus des organismes des arts de la scène, contre 13 % au Québec.

C'est à l'égard des dons des particuliers que notre retard est le plus grand.

Le secteur de la culture vient au dernier rang des dons avec 1,3 %, après la religion, la santé, l'éducation et le sport.

Deuxièmement, il faut stimuler les investissements en capitaux, source de financement traditionnellement réservée aux entreprises privées pour soutenir leur croissance; ils sont souvent beaucoup plus difficiles d'accès pour les entreprises du secteur de la culture en raison même de la nature de ces entreprises et de leur type de production.

La SODEC possède depuis longtemps une expertise dans ce domaine, avec sa banque d'affaires.

Le Fonds de solidarité de la Fédération des travailleurs du Québec s'est d'ailleurs joint à elle pour créer, à la demande des associations d'artistes et de concert avec elles, le Fonds d'investissement de la culture et des communications, afin d'offrir aux entreprises de la culture des outils de financement complémentaires en capital de risque.

La Financière des entreprises culturelles est une autre forme d'alliance entre les pouvoirs publics et l'entreprise privée, orientée cette fois sur l'exportation et à laquelle est associée la SODEC.

Nous sommes conscients d'un certain nombre de faits à cet égard : les institutions financières traditionnelles ont souvent peur d'investir dans la culture; la structure de nos entreprises, qui sont souvent incorporées en vertu de la partie III de la Loi sur les entreprises, ne favorise guère l'injection d'un capital de risque, souvent disponible par ailleurs.

Enfin, les dépenses des ménages sont le troisième domaine à cibler. Ces dépenses constituent en fait la principale source de financement privé des arts et de la culture.

Selon l'estimation des dépenses de consommation produite par Statistique Canada, ce sont environ 600 M\$ que les ménages québécois ont consacrés à leurs sorties culturelles (cinéma, spectacles en salle, musées et autres expositions) en 2002. Si ce chiffre apparaît imposant, il nous place cependant sous la moyenne canadienne.

C'est donc à une autre source de financement privé que nous avons l'intention de nous intéresser particulièrement.

D'autres constats s'imposent :

avec un budget de plus de 530 M\$ et des crédits d'impôt de 200 M\$, le Québec dépense plus pour la culture que tout autre gouvernement provincial;
le gouvernement provincial dépense plus au Québec que partout au Canada;
les municipalités du Québec dépensent moins pour la culture qu'ailleurs au Canada.

Il est maintenant clair que je mettrai de l'avant des stratégies énergiques afin de rallier d'autres joueurs pour soutenir le développement de la croissance.

L'État travaille en ce moment à mettre en place des conditions nouvelles pour stimuler l'investissement privé.

Le premier ministre Jean Lesage considérait, il y a 40 ans, que : « C'est au gouvernement d'instaurer les structures administratives qui s'imposent pour favoriser l'épanouissement des arts et des lettres dans la province et leur rayonnement à l'extérieur. »

Nous cherchons donc des moyens qui puissent avoir des effets structurants et contribuer à changer des habitudes.

Permettez-moi d'évoquer des pistes de travail en nous inspirant de formules qui ont connu du succès ailleurs au Canada et à l'étranger :

le recours à des mesures fiscales pour soutenir des contributions privées comme la France en a introduit de nouvelles en 2003;
l'incitation à la création de fonds de dotation au sein des entreprises culturelles;
une nouvelle gestion et un meilleur rendement des fondations privées en culture;
telles des mesures d'appariement des dons privés utilisées par le fédéral et le gouvernement de l'Ontario; le Québec ne réussit pas à aller chercher sa juste part des fonds d'appariement fédéraux. Or je vais tout faire pour ne pas laisser de l'argent sur la table au fédéral, alors qu'il est si précieux pour le milieu de la culture;
le croisement de fonds privés et publics sur le modèle du programme FIER conçu par l'actuel ministre des Finances;
le milieu du cinéma, et particulièrement les acteurs, se montre ouvert à un tel partenariat;
des interventions législatives ou autres de nature à combattre une forme de sous-capitalisation des entreprises et de mieux connaître le modèle de l'économie sociale;
des actions destinées à favoriser le rapprochement des entreprises et des milieux culturels.

Le gouvernement est déterminé à trouver avec les gens d'affaires de chez nous de nouvelles avenues pour développer le Québec culturel.

À Montréal, cette volonté se fonde sur deux nécessités : celle de préserver des acquis stratégiques et celle de développer notre position concurrentielle au Canada et en Amérique du Nord.

En terminant, je veux vous ramener à l'essentiel : l'importance de la création dans la société. Avec la mondialisation, nous sommes témoins d'un déplacement de production. Notre carte maîtresse, notre passeport, c'est la création. L'innovation est la création.

On a trop souvent opposé le monde des affaires au monde des arts. À plus d'un titre, vous avez beaucoup en commun : la créativité, l'audace, le goût du risque, la nécessité de se distinguer, la ténacité dans la recherche de financement et la combativité pour affronter la concurrence. Je crois que nous pouvons faire beaucoup de choses ensemble pour pourvoir la culture autrement.